



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

Produit : **AQUACOL POUDRE**

Version n°01 du 04/05/2006

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **AQUACOL POUDRE**

Fournisseur : **SOFRALAB – MARTIN VIALATTE ŒNOLOGIE – STATION ŒNOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE**
79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA - FRANCE

Tél . 00 33 (0)3 26 51 56 45 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

2 – Composition/Information sur les composants

Gélatine.

Protéine issue de peau de poisson.

3 – Identification des dangers

Aucun.

4 – Premiers secours

Non applicable.

5 – Mesure de lutte contre l'incendie

Utiliser les extincteurs à eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : AQUACOL POUDRE**

Version n°01 du 04/05/06

6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Aspirer ou rincer à l'eau.

7 – Manipulation et stockage

Stockage à l'abri de a chaleur.

8 – Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

Non applicable.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Poudre jaune

pH (solution à 20%) : 4,0

10 – Stabilité et réactivité

Eviter le contact avec les oxydants forts et concentrés.

11 – informations toxicologiques

Produit alimentaire non toxique.

12 – Informations écologiques

Biodégradable.

13 – Considération relative à l'élimination

Diriger le produit vers un centre de traitement des produits chimiques.

14 – Informations relatives au transport

RID/ADR

IMDG

IATA

15 – Informations réglementaires

Produit non classé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : AQUACOL POUDRE**

Version n°01 du 04/05/06

16 – Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente

“ Cette fiche complète les techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Il sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit ”.